

Le 18 septembre 2019

**Tiers-lieux et Espaces Publics Numériques normands :**

**Trouvez votre prochain lieu de travail connecté grâce au nouveau portail dédié !**

**Françoise Guégot, Vice-Présidente de la Région Normandie en charge de l’enseignement supérieur, de la recherche, de l’innovation et du développement numérique, a remis le label régional « Tiers-Lieux Normandie » au nouvel espace de coworking « SMART UP » d’Evreux, inauguré ce jour, aux côtés de Jean-Michel Costaseque, Président de la CCI Portes de Normandie.**

**A cette occasion, la Vice-Présidente de Région, a officiellement présenté le nouveau portail dédié aux espaces numériques normands :** [**espaces-numeriques.normandie.fr**](https://espaces-numeriques.normandie.fr/)

**Il recense tous les Tiers-lieux et Espaces Publics Numériques (EPN) labélisés en Normandie.**

**« SMART UP »**, **le nouvel espace de coworking de la CCI Portes de Normandie**

« SMART UP » est un espace de travail ouvert et partagé au sein de la CCI à Evreux.

Cet espace est adossé à la pépinière d'entreprise gérée par la CCI. Les résidents bénéficient ainsi de la proximité des services et des animations proposées par la CCI pour les aider dans leur développement et la croissance de leur entreprise.

Une animatrice est dédiée pour dynamiser les relations entre résidents.

**33 Tiers-lieux et 135 Espaces Publics Numériques (EPN) déjà labélisés en Normandie**

Dans le cadre de sa Stratégie Numérique adoptée en 2017, la Région a décidé de structurer un réseau d'« Espaces Ressources pour le Numérique en Normandie ».

Coordonné par la Région, ce réseau est constitué :

  des **Espaces Publics Numériques**, qui ont une fonction d'accompagnement et de médiation numérique à destination du grand public.

  des **Tiers-Lieux Normandie**, à destination des entreprises, des salariés en télétravail, aux travailleurs indépendants, aux associations mais aussi aux étudiants, et demandeurs d’emploi. Ces espaces de travail partagé permettent aux travailleurs nomades de travailler dans des locaux aussi bien équipés et aménagés que l’entreprise.

La Région s’est donnée pour objectif de labelliser **50 Tiers-lieux d’ici 2021**. **33 Tiers-lieux ont déjà choisi d’adhérer au label** :

-       12 dans le Calvados

-       5 dans l’Orne

-       3 dans la Manche

-       9 en Seine-Maritime

-       4 dans l’Eure

Afin d’encourager le développement des Tiers-lieux en Normandie la Région a développé deux dispositifs d’aide :

-       *« Emergence »* : La Région prend en charge les dépenses d’études de faisabilité et de Cabinet conseil des porteurs de projets, à hauteur de 50% des dépenses éligibles (plafond 10 000 €)

-        *Services numériques innovants* : La Région soutient les tiers-lieux déjà labellisés ou en cours de labellisation à mettre en place de nouveaux services (prise en charge du matériel numérique : station de visioconférence, logiciels de gestion / réservation du lieu/ gestion des entrées/ machines numériques pour l’équipement du fab lab…), à hauteur de 50 % des dépenses éligibles.

**135 Espaces Publics Numériques (EPN) sont, par ailleurs, labellisés « EPN Normandie »  depuis le lancement de la démarche :**

-       51 dans la Manche,

-       42 dans le Calvados,

-       23 dans l’Orne,

-       11 en Seine-Maritime,

-       8 dans l’Eure

Animations, formations, rencontres, ingénierie financière et subventions d’accompagnement, support technique, ou encore mise en place d’outils numériques… à travers le Centre de Ressources Régional de la Médiation Numérique, la Région, cordonne l’ensemble des Espaces Publics Numériques (EPN)  par différentes actions.

La plateforme de services mutualisés mise en place par la Région permet la gestion des EPN régionaux en favorisant la mobilité des personnes (un usager peut se connecter avec un identifiant unique dans n’importe quel EPN du réseau) ou encore la réservation en ligne de matériel que le centre de ressources régional et les Centres de ressources d'animation numérique territoriale (CRANT) mettent à disposition du réseau.

Les animateurs des EPN peuvent, par ailleurs, participer à des ateliers et projets partagés proposés tous les mois par la Région.

En outre, chaque année la Région récompense 6 à 8 projets que les EPN mettent en place au sein de leurs ateliers à destination du grand public.

Retrouvez l’ensemble desTiers-lieux et Espaces Publics Numériques (EPN) sur : [**espaces-numeriques.normandie.fr**](https://espaces-numeriques.normandie.fr/)

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - Tel : 02 31 06 98 96 – 06 42 08 11 68

[charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)